

# Engagement étudiant à la HES-SO: Quelques constats et pistes de réflexion

*(à l'intention du Rectorat de la HES-SO et de toute personne intéressée)*

Marianna Gulizia, étudiante  
et  
Geneviève Le Fort, Vice-rectrice Qualité

Avril 2019

## Table des matières

|      |  |    |
|------|--|----|
| I/   | Introduction .....   | 3  |
| II/  | Méthodologie.....  | 4  |
| III/ | Résultats.....   | 5  |
|      | 1. Gouvernance.....  | 6  |
|      | 2. Qualité .....   | 11 |
|      | 3. Associations étudiantes .....                                     | 13 |
| IV/  | Conclusion .....   | 15 |
|      | Postface : Le regard de l'UNES sur les réflexions de la HES-SO ..... | 16 |
|      | Références et lectures utiles .....                                  | 18 |
|      | Annexe : les associations étudiantes (état automne 2018) .....       | 20 |

## I/ Introduction

La participation, et en particulier celle des étudiant·es, est un enjeu et un défi pour toutes les hautes écoles. Depuis 2001, les ministres européens de l'Enseignement supérieur parlent des étudiant·es comme des partenaires et de l'importance de les impliquer dans l'organisation et le contenu de leur formation<sup>1</sup>. La formation centrée sur l'étudiant·e est en effet au cœur même de la réforme de Bologne. Les organisations étudiantes, européenne et suisse, suivent la question de près et fournissent des outils pour aider les hautes écoles à renforcer l'implication des étudiant·es.<sup>2</sup> En Suisse, la participation des groupes représentatifs de la haute école est attendue et fixée dans les standards (1.3 et 2.3) de l'accréditation institutionnelle selon la Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE).

Les associations et les instances participatives constituent des vecteurs naturels pour la participation. La HES-SO a jusqu'ici privilégié le dialogue entre les directions et les groupes représentatifs via les instances participatives constituées d'élue·s qui représentent de façon légitime leur corps d'appartenance. Elle a ainsi mis en place des instances participatives à chaque niveau de l'institution dans lesquelles siègent des représentants des différents corps constitués. Les résultats cependant ne sont pas toujours à la hauteur des attentes. En l'état, le fonctionnement de ces instances ne favorise pas toujours le débat d'idées. En outre, les dossiers qui y sont traités, de portée institutionnelle, semblent aux élue·s, et en particulier aux étudiant·es, parfois bien loin de leur réalité quotidienne.

Comme le souligne l'UNES en introduction de ses «Standards de la participation estudiantine dans les hautes écoles spécialisées» (2015), la situation des HES en matière de participation étudiante est particulière. En raison de la jeunesse de ces institutions, les associations étudiantes y sont moins bien implantées que dans les universités et la culture participative y est encore en construction. De plus, les HES, avec leurs bachelors professionnalisants, voient leurs étudiant·es rester moins longtemps dans l'institution que les universités qui les gardent au moins cinq ans jusqu'à la fin de leur master.

La participation des étudiant·es dans le dialogue institutionnel, comme de tous les membres de la communauté, est pourtant essentielle. Signe de maturité institutionnelle, elle doit promouvoir le débat d'idées comme pilier de la culture académique dans une haute école de niveau tertiaire, et apporter une valeur ajoutée pour l'institution et ses membres qui se reconnaissent ainsi dans les choix, les actions et le positionnement de leur haute école.

Les limites du système actuel sont apparues clairement lors de l'auto-évaluation que la HES-SO a réalisée en 2018 dans le cadre de l'accréditation institutionnelle. La participation au sein de la HES-SO mérite d'être repensée, y compris au-delà des instances participatives déjà en place. Les expert·es qui ont évalué le système qualité de la HES-SO dans le cadre de l'accréditation institutionnelle demandent d'ailleurs à la HES-SO de mettre en place les conditions-cadres pour encourager les associations locales – en particulier les associations étudiantes – à s'établir, à se maintenir dans la durée et à se fédérer au sein d'une faïtière.

Fort de ces constats, le Rectorat de la HES-SO a décidé de se saisir de la thématique de la participation, avec une attention particulière sur l'engagement étudiant au sens large, au-delà de leur implication dans les instances participatives. Pour enrichir ses réflexions, il a mandaté, sur appel d'offres, madame Marianna Gulizia, étudiante de la filière Master en Sciences de la santé

---

<sup>1</sup> Le Communiqué de Prague (Bologna Process 2001) mentionne les «[...] *students as competent, active and constructive partners in the establishment and shaping of a European Higher Education Area [...]*.» Les ministres affirment que les «[...] *students should participate in and influence the organisation and content of education at universities [...]*.» Ces principes sont répétés, avec quelques variations, dans les communiqués successifs.

<sup>2</sup> European Students' Union (2011), Union des étudiant·e·s de Suisse (2015).

(orientation Technique en radiologie médicale), pour dresser un panorama des pratiques au sein de la HES-SO en matière d'engagement étudiant. Il ne s'agit en aucun cas de faire un relevé exhaustif des pratiques dans les hautes écoles de la HES-SO, mais avant tout de poser quelques constats, de souligner quelques pratiques intéressantes et surtout d'identifier quelques pistes de réflexion. Le présent rapport synthétise les résultats de ce premier travail qui pourra être enrichi au cours du temps. Il permettra au Rectorat de la HES-SO, avec l'aide de quelques personnes intéressées, y compris des étudiantes bien sûr, de mettre sur pied des actions ciblées dans différents axes d'intervention.

Des actions ciblées permettront de consolider et renforcer là où cela s'avère nécessaire les conditions-cadres pour favoriser l'engagement étudiant. Au-delà de la participation, on préférera en effet parler d'«engagement étudiant», une expression plus large qui implique: *«The investment of time, effort and other relevant resources by both students and their institutions intended to optimize the student experience and enhance the learning outcomes and development of students, and the performance and reputation of the institution.»*<sup>3</sup>

L'engagement étudiant est fondamental tant pour les étudiantes que pour l'institution. Son périmètre est large, il prend des formes variées et les facteurs qui conduisent les étudiantes à s'engager sont multiples<sup>4</sup>. Cet engagement, qui a lieu bien souvent en dehors des salles de cours, peut avoir une influence considérable sur l'expérience étudiante et donc sur les études. Il renforce clairement le sentiment d'appartenance et le lien avec l'institution<sup>5</sup>; il favorise le gain d'expérience et de connaissance pour les étudiantes et l'institution<sup>6</sup>; il contribue au succès dans les études avec un impact direct sur les notes<sup>7</sup>; et il peut améliorer les chances d'employabilité<sup>8</sup>. Enfin, il contribue à la formation d'étudiantes citoyen·nes<sup>9</sup>. Il est de notre responsabilité à toutes et tous de favoriser et faciliter cette participation.

## II/ Méthodologie

Le Rectorat souhaite explorer l'engagement étudiant selon cinq axes:

- Gouvernance: implication des étudiantes dans les processus décisionnels, accès à la direction, aux décideurs, aux instances décisionnelles, etc.
- Assurance qualité: implication des étudiantes dans les processus et démarches d'assurance qualité, y compris dans leur élaboration
- Associations étudiantes: fonctionnement, freins et motivation
- Expérience d'apprentissage: implication des étudiantes dans la construction des enseignements, des formats, choix des contenus et des modalités d'évaluation des apprentissages, des outils pédagogiques, etc.
- Reconnaissances des activités extracurriculaires: existence de «crédits sociaux» ou d'autres formes de reconnaissance des compétences acquises hors du cursus ou même du domaine d'études; objectifs, périmètre, modalités, etc. de cette reconnaissance

---

<sup>3</sup> Trowler (2010:3)

<sup>4</sup> Kahu (2013)

<sup>5</sup> Thomas (2012)

<sup>6</sup> ISSE Report 2015

<sup>7</sup> Carini *et al.* (2006), Bunce *et al.* (2016)

<sup>8</sup> Fallows and Steven (2000)

<sup>9</sup> Bergan (2015)

Un questionnaire a été élaboré pour chacun de ces axes, en collaboration avec l'UNES, pour servir de fil conducteur lors d'entretiens effectués de visu ou par téléphone par Marianna Gulizia. Au total, vingt-deux personnes ont répondu aux sollicitations pour être interviewées (chacune est représentée par un X dans le tableau ci-dessous), provenant des différents cantons/régions et des différents domaines. Les entretiens ont permis de récolter des informations de personnes aux fonctions variées: coordinateur ou responsable de l'enseignement au niveau de la haute école, doyen ou responsable de filière, directeur d'institut, membre de la direction de la haute école, responsable des affaires estudiantines, responsable qualité au niveau de la direction générale ou de la haute école, responsable des admissions, adjoint scientifique, maître d'enseignement. Encore une fois, il s'agit avant tout d'une collection de différents points de vue, sans prétention d'être systématique, encore moins exhaustif.

|               | DG | DAV | E&S | I&A | MUS | S   | TS  |
|---------------|----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| HE-Arc        | XX | X   |     |     |     |     |     |
| HES-SO FR     | X  |     |     | X   |     |     |     |
| HES-SO GE     |    | X   |     |     |     |     |     |
| HES-SO VS     |    |     | X   |     |     | X   | X   |
| HE VD         |    | X   |     | XXX | X   | XXX | XXX |
| HE Conv       |    |     |     | X   |     |     |     |
| HES-SO Master | X  |     |     |     |     |     |     |

Les notes prises lors de chaque entretien ont ensuite été validées par les personnes entendues. Des recherches effectuées en parallèle sur les sites internet des hautes écoles de la HES-SO permettent de compléter le panorama des informations collectées oralement.

Le point de vue des étudiantes a été récolté lors d'un «focus group» qui s'est tenu fin février 2019.

### III/ Résultats

Les personnes interviewées se sont surtout prononcées sur les questions de gouvernance, d'assurance qualité et sur les associations. Le thème de l'expérience d'apprentissage a été peu abordé ou alors dans les discussions autour de l'évaluation de l'enseignement par les étudiantes. La question de la reconnaissance des activités extracurriculaires, moins abordée dans le cadre des entretiens, s'est avant tout concentrée sur la validation des compétences dans le cadre de cours ou activités suivis en dehors du cursus, mais en lien avec celui-ci. Une éventuelle reconnaissance sous forme de «crédits sociaux» des compétences acquises dans des activités professionnelles ou personnelles sans lien avec le cursus a trouvé moins d'écho auprès des interlocutrices et interlocuteurs. Les présents résultats se concentrent donc sur les axes gouvernance, assurance qualité et associations. Les deux autres restent à approfondir.

D'une manière générale, et sans surprise, on observe à travers les données récoltées que les pratiques en matière d'engagement étudiant varient beaucoup à l'intérieur de la HES-SO. Le regard sur ces questions des personnes rencontrées et leur niveau de satisfaction de la situation actuelle diffère également d'une haute école à l'autre. Ces différences s'expliquent en partie par les structures et organisations qui varient entre les hautes écoles. Le nombre d'étudiantes et le domaine influencent également fortement la culture au sein d'une haute école ainsi que les modes d'organisation et de participation. Cela dit, de nombreux constats se retrouvent néanmoins d'une haute école à l'autre.

## 1. Gouvernance

La participation des étudiantes à la gouvernance de l'institution, ou plus largement le dialogue avec la Direction peut prendre différentes formes. Il y a bien sûr la participation formalisée au sein des instances participatives. Il y a ensuite les rencontres cadrées entre déléguées de classe ou les associations et la Direction. Il y a enfin les rencontres informelles ou la pratique de la «porte ouverte». Au niveau des filières d'études, les étudiantes sont impliquées à des degrés variables dans des instances plus ou moins formalisées.

### Les instances participatives

Ces instances, dont la dénomination peut varier, sont généralisées au sein des hautes écoles de la HES-SO. Elles sont de nature institutionnelle et/ou académique. Elles regroupent des représentantes des différents corps (étudiant, d'enseignement et recherche, administratif et technique) qui possèdent ainsi une voix consultative sur des sujets variés et peuvent faire des propositions pour améliorer le fonctionnement de l'institution.

Le fonctionnement des instances participatives dépend d'une haute école ou d'un canton à l'autre. Les compétences de ces instances sont généralement fixées dans un texte légal, mais avec des degrés variables de précision. La marge de manœuvre pour fixer l'ordre du jour, et donc pour traiter des sujets proches des préoccupations des étudiantes, est donc variable. La HES-SO Genève dispose par exemple d'un Conseil représentatif, dans lequel siègent quatre étudiantes (toutes écoles confondues). Ses compétences sont fixées dans la loi sur la HES-SO Genève qui précise que le Conseil préavise le plan stratégique, le contrat de prestations avec le Conseil d'Etat, le plan financier et le budget, la nomination de la Directrice générale ou du Directeur général, la charte éthique et déontologique, et se prononce à titre consultatif sur tous les objets dont il est saisi. Chaque école de la HES-SO Genève dispose en plus d'un Conseil académique (un Conseil de fondation pour la HEM), dans lequel siège une étudiante (et une suppléante), et surtout d'une Commission mixte, dans laquelle siègent quatre étudiantes, pour traiter «toute question à aborder en commun».

Dans le canton de Vaud, les compétences du Conseil représentatif dont chaque haute école est dotée sont également fixées dans la loi. Les hautes écoles peuvent se doter d'instances ou structures complémentaires. A titre d'exemple, l'HEMU a, en plus du Conseil représentatif, un Forum pédagogique auquel toutes les étudiantes sont invitées à participer pour traiter de questions en lien avec la vie étudiante. A la HEIG-VD, le Conseil représentatif, qui compte douze étudiantes pour quarante membres, traite de sujets variés et a mis en place cinq commissions dans lesquelles les étudiantes sont représentées; certaines permanentes, d'autres temporaires selon les besoins: budget et finances, communication et rapport d'activité, campus, Ra&D et enseignement.

La loi sur la HES-SO Valais-Wallis prévoit également un Conseil représentatif dans lequel siègent des représentantes élues du personnel et des étudiantes. Il se réunit au minimum deux fois par année et se prononce à titre consultatif sur les objets dont il est saisi par la Direction générale, notamment les options stratégiques. Il peut émettre des propositions à l'intention de la Direction générale. La loi ne donne pas plus de détail sur ses compétences et laisse donc une bonne marge de manœuvre pour l'ordre du jour. Le Conseil s'organise lui-même par un règlement approuvé par la Direction générale.

A Fribourg, la loi cantonale prévoit un Conseil représentatif, avec également quatre étudiantes, qui se constitue lui-même afin de préaviser tout règlement s'appliquant à toutes les écoles et formuler des propositions et déposer des interpellations sur toute question relative à la HES-SO Fribourg. Au niveau des écoles, les étudiantes peuvent faire entendre leur voix dans un Conseil

participatif à la HEG ou à la HEIA, ou dans des Conseils participatifs de filières comme à la HEdS.

La HE-Arc dispose quant à elle d'un Conseil des étudiant·es dans lequel chaque domaine est représenté. Le Conseil des étudiant·es peut se saisir de toute question de portée générale (politique et fonctionnement) les concernant. Des sujets variés y sont traités comme les locaux, la surcharge des classes, la mobilité, la qualité des enseignements, etc. Le dispositif est généralement complété par des délégué·es de classe dans les différents domaines de la HE-Arc.

Si les étudiant·es qui siègent dans ces instances apprécient que leur voix compte autant que celle du personnel, il reste difficile de les motiver à participer; à commencer par se porter candidates aux élections. De nombreuses élections sont tacites et tous les sièges ne sont pas occupés. La structure de la HES-SO implique en effet une multiplication des instances qui sont très nombreuses; treize par exemple rien que pour la HES-SO Genève qui devrait élire un total de quarante étudiant·es.

Les freins à la participation dans les instances sont nombreux. Il y a d'abord tout simplement le côté formel, «officiel» de l'instance. Le terme «Conseil» peut à lui seul démotiver les étudiant·es, car il peut donner l'image d'une structure administrative, lourde et compliquée dont il ne sort pas grand-chose, et l'impression que les objets qui y sont traités sont loin de leurs préoccupations quotidiennes. Ils craignent souvent un investissement en temps et en énergie trop important en regard de leur charge de cours et de l'utilité de leur implication dans ces conseils.

En effet, les étudiant·es soulignent généralement le manque de temps à disposition pour un tel engagement. La durée des études d'abord, qui est courte avec ses trois ans pour un bachelor. La première année, ils cherchent leurs marques et découvrent la vie étudiante, la deuxième, ils ont éventuellement un peu de temps pour s'engager, mais ils entrent vite en troisième où ils se projettent déjà dans leur avenir professionnel. Il y a également la formation pratique qui éloigne des lieux de cours les étudiant·es des domaines Santé et Travail social. La charge de cours est par ailleurs importante, plus lourde que dans les universités, avec des journées longues après lesquelles il est peu motivant de siéger encore dans un Conseil, même si ses horaires, souvent en fin de journée, le permettraient. Et c'est sans compter les étudiant·es qui travaillent encore en dehors des cours pour subvenir à leurs besoins, totalement ou en partie. La charge de travail, les stages, la formation pratique ne favorisent pas non plus le sentiment d'appartenance à la haute école.

La distance peut aussi constituer un frein pour la participation des étudiant·es, comme des autres élu·es. Pour peu que l'instance dépasse le cadre local de la haute école elle-même, la participation implique des déplacements, parfois sur de longues distances. Le développement et le recours à des moyens techniques (visioconférence ou autre) permettant des rencontres à distance dans de bonnes conditions pourraient pallier cet obstacle.

Il est clair que plus l'instance est éloignée du local (l'école ou même la filière), plus les objets en discussion sont éloignés des préoccupations quotidiennes des étudiant·es et plus il est potentiellement difficile de les motiver. Ils sont beaucoup à penser que le niveau de dialogue dans les instances participatives n'est pas celui qui répond à leurs besoins. Pour participer, ils ont besoin de sujets qui portent sur leur quotidien, sur des éléments tangibles. Mais l'intérêt pour les questions de nature plus institutionnelle peut se construire progressivement en amenant les étudiant·es élu·es au niveau des filières ou actif·ves dans les associations à s'engager dans les instances locales d'abord, puis à se présenter dans les instances régionales, voire au niveau de la HES-SO. Cette logique prévaut à Fribourg par exemple, où le Conseil représentatif du personnel et des étudiant·es de la HES-SO//FR nomme trois de ses membres au Conseil de la HES-SO//FR comme représentant·es du personnel d'enseignement et de recherche, du personnel administratif et technique et des étudiant·es des écoles de la HES-SO//FR. A la HES-SO Valais-Wallis, les

étudiant·es élu·es sont souvent issu·es des associations, qui s'occupent de sujets qui concernent les étudiant·es de près. En accompagnant les associations avec un coaching, la HETS-VS et la HEdS-VS favorisent l'émergence d'un intérêt pour les instances participatives. Par ailleurs, les étudiant·es déjà engagé·es sont mieux placé·es pour motiver les étudiant·es à s'engager.

Le formalisme des instances participatives, avec des séances parfois menées de façon très formelle suivant des ordres du jour souvent figés, ne favorise pas non plus le dialogue ou le débat d'idées. Les dossiers arrivent souvent pour un préavis avant une décision, en bout de chaîne en quelque sorte. Il est difficile dans ce cas d'avoir l'impression de contribuer au développement de l'institution et de ne pas penser à une participation alibi. Une implication des instances dans la phase de construction des dossiers renforce l'intérêt pour les objets portés à l'ordre du jour et plus généralement la motivation des élu·es. Cela est d'autant plus important quand l'instance est éloignée de l'ancrage local, comme ce peut être le cas au niveau de la HES-SO des Conseils participatifs des domaines ou du Conseil de concertation.

Certaines attentes peuvent aussi être déçues. S'ils n'ont pas d'autres canaux pour faire remonter des besoins ou déposer des revendications, les élu·es auront peut-être des attentes démesurées vis-à-vis des instances qui restent avant tout consultatives. Par exemple, les étudiant·es qui n'ont pas d'autre moyen, via une association ou des délégué·es de classe ou de filière par exemple, pour faire remonter des besoins concrets, auront plus tendance à adopter une posture revendicatrice dans les instances, au risque d'être déçu·es de ne pas obtenir gain de cause. A chaque objet son lieu de discussion, d'où l'importance de développer à chaque niveau des espaces de discussion.

Les étudiant·es bien souvent se sentent mal préparé·es pour assumer leur rôle. Ils ne connaissent pas ou comprennent mal le fonctionnement de leur haute école, sans compter celui de la HES-SO qui n'est pas des plus simples. Ils ont parfois de la difficulté à maîtriser les dossiers de portée institutionnelle; en connaissent peu le contexte ou les enjeux. S'ils sont seuls à siéger, sans une autre étudiant·e avec qui préparer les séances ou partager les interrogations, ils peuvent se sentir perdus. Les initiatives pour renforcer la préparation des élu·es se mettent toutefois progressivement en place. La HES-SO par exemple organise un cours d'introduction au fonctionnement de l'institution. La HES-SO Valais-Wallis propose un forum d'échange en ligne pour préparer les séances du Conseil représentatif. En Valais toujours, la HETS et la HEdS ont chacune un coach pour accompagner et conseiller les associations d'étudiant·es, dont sont souvent issu·es les élu·es dans le Conseil représentatif. A la HEIG-VD, la Direction rencontre les élu·es étudiant·es pour leur expliquer leur rôle et leur faire part de l'importance de leur implication. Elle soutient également un programme de coaching mis en place par l'AGE (l'association générale des étudiant·es) en collaboration avec ses responsables de toutes les filières, afin que les nouveaux·elles étudiant·es soient rapidement intégré·es dans la vie de l'école et dans leurs activités.

Les président·es eux-mêmes, au-delà de leur attitude plus ou moins inclusive, peuvent être préparé·es ou sensibilisé·es à l'importance et à la manière d'encourager l'implication des étudiant·es qui se sentiront ainsi plus à l'aise pour proposer un point à l'ordre du jour ou même simplement pour participer aux discussions. Il faut en effet garder à l'esprit qu'il n'est pas forcément facile pour un·e étudiant·e de trouver sa place et de s'exprimer face à des enseignant·es bien ancré·es dans l'institution, qu'ils connaissent mieux, et dont la pratique d'enseignement leur apporte souvent une aisance et une assurance dans la prise de parole, assurance qui peut encore manquer aux étudiant·es. Une présidence assurée par un membre du personnel ou même par un·e étudiant·e, comme à la HEIA-FR ou à la HE-Arc, plutôt que par un·e membre de la Direction ou du personnel d'enseignement et de recherche, peut également contribuer à renforcer l'implication des étudiant·es élu·es.

Pour s'impliquer, les étudiant·es, comme bien sûr les autres membres des instances participatives,



ont besoin de savoir que leur voix, non seulement sera entendue, mais aussi qu'elle aura un impact, même indirect. Il est dès lors important de communiquer aux étudiantes, élues ou non, ainsi qu'à la communauté dans son ensemble, de manière ciblée et pertinente, sur le suivi des décisions prises dans les instances ou suite aux préavis des conseils, et de montrer, avec des exemples concrets, l'impact de ces décisions sur l'institution et/ou le quotidien des étudiantes ou des autres membres de la communauté. Cette communication peut se faire par écrit (mail, PV, réseaux sociaux, newsletter, panneaux d'affichage, etc.) ou oralement. Ainsi la HETS-VS accorde un moment à la fin des cours pour informer directement les étudiantes des décisions qui les concernent. Une communication structurée peut aider les étudiantes et autres élues à faire le relais vers leur électorat qui pourra ainsi se rendre compte de l'intérêt de s'engager à son tour.

Plus simplement encore, il est important que chaque membre de la communauté sache non seulement où trouver les informations relatives aux instances, mais aussi qui sont les élues. Des rappels réguliers, des photos dans le hall de la haute école ou sur intra/internet, une permanence, ou autre, permettront à chacune de savoir vers qui aller pour s'enquérir de l'activité des instances participatives, renforçant ainsi le lien entre les élues et leurs électeur-trices et par là la légitimité des élues.

Enfin, une valorisation ou une reconnaissance de l'engagement renforce la motivation des étudiantes. La plupart des hautes écoles de la HES-SO, ainsi que le Rectorat pour les Conseils participatifs de domaine et le Conseil de concertation, prévoient une attestation pour les étudiantes élues dans les instances participatives. A la HES-SO Fribourg, les représentantes étudiantes reçoivent une attestation pour leur participation ainsi que 2 crédits ECTS qui ne sont pour l'heure pas intégrés dans le plan d'études<sup>10</sup>. A la HES-SO Valais-Wallis, les étudiantes membres du comité de l'association étudiante de la HETS peuvent mettre en place un projet dans le cadre de l'association et peuvent faire valoir cette activité dans le cadre d'un module libre tout en respectant les conditions d'évaluation du module libre et ainsi obtenir des crédits ECTS. Le remboursement des frais de transport est également important, car chaque dépense supplémentaire peut représenter un frein à l'engagement. Plus simplement, les remerciements de la part de la Direction pour l'engagement sont toujours les bienvenus. En revanche, les étudiantes ne semblent pas souhaiter être payées (jetons de présence) pour leur implication dans les instances participatives.

### **Les rencontres cadrées avec la Direction**

Au-delà des instances participatives, les étudiantes peuvent dialoguer avec la Direction de manière plus ou moins formelle; les structures plus petites favorisant bien sûr les contacts informels. Les contacts peuvent se faire directement, selon le principe de la «porte ouverte» ou sur rendez-vous.

Ainsi à la HETS-VS, l'association étudiante sert de relais entre les étudiantes et la Direction. Les étudiantes s'expriment librement sur des sujets variés au sein de l'association qui fait ensuite une synthèse des idées et besoins qu'elle discute avec la Direction. A la HEG-VS, le Directeur rencontre deux fois par année les présidentes des associations étudiantes pour discuter de sujets concernant la vie étudiante. Et à la HEdS-VS, le comité de l'association rencontre deux fois par an le comité de la Direction de l'école. La Direction de la HEIG-VD ainsi que le service «Communication et vie du campus» prévoient également plusieurs rencontres annuelles avec l'association des étudiantes (AGE) ainsi que chacune des associations thématiques d'étudiantes pour définir leurs besoins et les soutenir dans leurs activités. Idem pour la HEIA-FR où deux rencontres par année sont prévues entre des déléguées étudiantes et la Direction. A la HE-Arc, les étudiantes rencontrent la Direction générale au moins une fois par année, mais aussi souvent que cela est

---

<sup>10</sup> RSF 432.12.11 – Règlement d'organisation de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale//Fribourg, Art. 32, al. 3.

nécessaire. Si les sujets sont communs, une réunion avec le Conseil du personnel peut également avoir lieu.

### **La participation des étudiantes au niveau des filières d'études**

Les déléguées de classe sont très répandues au sein de la HES-SO. Ils permettent de relayer aux responsables de filières les besoins et requêtes des étudiantes lors de rencontres régulières. Ils peuvent s'organiser en conseil au niveau d'une filière, par exemple à la HETS-VS, à la HEdS-FR ou à HE-Arc. A la HE-Arc par exemple, un Conseil de filières pour les domaines ingénierie et Conservation-Restauration composé de dix étudiantes élues (deux par classe et par volée) se réunit deux fois par année pour discuter d'une grande variété de sujets: pédagogie, programme d'études, vie étudiante, relation avec le corps enseignant, etc. Pour la filière santé, un Conseil de concertation composé d'étudiantes déléguées des différents sites se réunit trois à quatre fois par année. A la HE-Arc, le rôle de déléguée est expliqué aux nouvelles arrivantes lors de la réunion de rentrée académique. Les responsables de filières peuvent aussi s'entretenir avec les associations étudiantes comme à la HETS ou la HEG en Valais où les associations de filières se réunissent aussi entre elles pour discuter des problèmes de la vie de l'école. Les instances participatives au niveau des filières ou des orientations peuvent réunir, en plus des étudiantes et du personnel, des représentantes des milieux professionnels, comme à la HETS-VS ou à l'EESP par exemple. A la HEIG-VD, en plus du programme de coaching des étudiantes mis en place en collaboration avec les cheffes de filières, les étudiantes sont régulièrement invitées à participer aux conseils de département ou à faire remonter toutes demandes via le ou la responsable de filière.

Ce rôle de déléguée de classe semble très apprécié des étudiantes qui soulignent son importance pour faire remonter des avis et besoins sur des préoccupations très concrètes qui touchent le quotidien des étudiantes. Il peut aussi constituer une première étape dans une démarche d'engagement de type institutionnel. Ce rôle peut varier d'une haute école à l'autre et certaines déléguées rencontrées regrettaient de ne pas avoir de cahier des charges. Un besoin de clarification est peut-être nécessaire par endroits.

#### Pistes à explorer:

- Compétences et ordre du jour des instances participatives (co-construction des dossiers, mise en avant des liens avec les préoccupations locales, identification des projets à confier aux membres pour renforcer le sens de leur engagement, format des discussions)
- Formation des étudiantes élues («empowerment» et préparation)
- Formation/sensibilisation des présidentes des instances
- Aspects logistiques (horaires, distances, etc.)
- Communication sur le suivi des décisions et leur impact; accès à l'information
- Visibilité et mobilisation des actrices et acteurs; ambassadeurs et personnes relais
- Valorisation de l'engagement et des compétences acquises, notamment via des crédits ECTS
- Sentiment d'appartenance à la haute école
- Révision de la multiplication des instances de participation formelle à la HES-SO
- Engagement au niveau des filières et des associations comme point de départ pour un engagement de type institutionnel
- Implication des étudiantes dans les discussions de nature académique (EEE, profil de compétences, qualité des filières d'études, etc.)

## 2. Qualité

Il n'est pas attendu des étudiant·es qu'ils connaissent le système d'assurance et de développement de la qualité de leur école; encore moins celui de la HES-SO. Le terme même «système d'assurance qualité» leur paraît sans doute abscons et peu porteur de sens. Et effectivement, peu le connaissent ou savent tout ce qui se passe dans les coulisses de leur haute école. Ils sont naturellement plus familiers avec les démarches qualité qui leur sont directement adressées, comme l'évaluation des enseignements par les étudiant·es (EEE) ou les questionnaires de satisfaction en lien avec des objets ou sujets qui les concernent de près (processus administratifs, services, infrastructures, employabilité, etc.), sans avoir conscience que ces démarches s'inscrivent dans une réflexion plus globale sur la qualité du fonctionnement ou des missions de la haute école.

### L'évaluation des enseignements par les étudiant·es

Toutes les hautes écoles de la HES-SO ont mis en place un système d'évaluation des enseignements par les étudiant·es (EEE). Le mode d'évaluation, les questions posées, le traitement des résultats ainsi que le retour est réalisé de manière différente selon les écoles. Les étudiant·es s'approprient d'autant plus l'outil s'ils peuvent contribuer à son élaboration ou à sa révision, que ce soit au niveau du contenu (les questions posées) ou des modalités qui accompagnent la démarche (type de questionnaire, moment pour les évaluations, type de retour aux étudiant·es, etc.). A la HES-SO Genève par exemple, les commissions mixtes composées de représentant·es du personnel et des étudiant·es ont été impliquées dans la révision du système de l'EEE. A La Source, trois étudiant·es siègent dans le Comité EAVE (évaluation, amélioration et valorisation de l'enseignement) qui a pour mission de vérifier la conformité et la qualité de la mise en application du dispositif d'évaluation.

Deux facteurs semblent influencer le taux de participation aux évaluations des enseignements. Le premier concerne le cadre choisi pour réaliser ces évaluations. Beaucoup de hautes écoles proposent aux étudiant·es les évaluations à la fin d'un cours ou lors d'une plage horaire dédiée. Ces évaluations en présentiel permettent d'obtenir un nombre plus important de réponses.

Le second point concerne le support utilisé. Beaucoup de hautes écoles se servent de plateformes électroniques pour mettre à disposition les questions ouvertes et fermées aux étudiant·es. Ecrire à l'ordinateur est souvent un moyen plus simple pour les étudiant·es de s'exprimer, cela permet d'écrire plus vite et davantage pour beaucoup d'entre eux. Ce format permet également un traitement plus rapide et facile des données, mais le taux de réponse est souvent plus bas, même si des rappels sur l'importance de l'exercice permettent d'augmenter la participation. L'idéal serait peut-être d'avoir des questionnaires en format électronique, mais à remplir dans une plage horaire dédiée.

Les étudiant·es peuvent également être consulté·es dans le cadre de l'évaluation de modules entiers, comme à La Source. Il existe également dans certains établissements tels que la HE-Arc, des questionnaires proposés en fin de 3<sup>e</sup> année ainsi qu'aux alumni pour évaluer la formation sur les trois ans. Cela permet d'avoir un point de vue sur l'ensemble de la formation.

## **Le questionnaire de satisfaction**

Les étudiant·es sont également sollicité·es pour exprimer leur avis ou leur degré de satisfaction vis-à-vis des services proposés par l'école. A la HES-SO//FR par exemple, un questionnaire interroge tous les deux ans les étudiant·es des quatre hautes écoles sur plusieurs dimensions comme l'infrastructure, le sentiment d'intégration, les services ou la communication. Les réponses sont traitées de manière confidentielle par un organisme externe, indépendant et neutre et sont ensuite discutées par les Directions des hautes écoles qui décident des mesures à prendre. Ces mesures sont ensuite communiquées aux étudiant·es. La Source fait également appel à une société externe pour son questionnaire à l'intention des étudiant·es sur les infrastructures et les services. La HE-Arc a récemment utilisé pour plusieurs de ses filières dans ses quatre domaines d'études un questionnaire de type KANO pour identifier les services que les étudiant·es apprécient et cibler au mieux leurs attentes. La HEIG-VD a organisé en 2017, en collaboration avec le conseil représentatif, une enquête campus visant à améliorer la qualité de vie des étudiant·es (plein temps, temps partiel et en emploi) et collaboratrices et collaborateurs travaillant sur le campus et portant, entre autres, sur les espaces de vie, les activités, la mobilité et la restauration.

Ces questionnaires sont importants et très appréciés des étudiant·es qui y voient un moyen d'exprimer leurs avis et besoins. Comme toujours, il est plus important encore que ces initiatives soient suivies d'effets tangibles pour les étudiant·es, qu'elles débouchent sur une amélioration de la qualité de la vie étudiante. Une implication des étudiant·es dans l'élaboration du questionnaire peut renforcer sa pertinence. Les adaptations trop fréquentes sont par contre à éviter si on veut observer les évolutions sur plusieurs années.

Les hautes écoles consultent également les étudiant·es sur des projets spécifiques, de manière ponctuelle. A l'ECAL, les représentantes des étudiant·es au sein du Conseil représentatif ont proposé de rédiger un guide de l'étudiante par les étudiant·es. La Source a consulté les étudiant·es dans le cadre du déplacement de l'activité dans le nouveau bâtiment, ou les a impliquées dans le groupe de travail sur la refonte d'intranet.

## **La boîte à idées et les petits (ou grands) «plus» qualité**

Plusieurs hautes écoles disposent d'une boîte à idées, physique ou électronique, à l'aide de laquelle les étudiant·es peuvent déposer des messages de façon anonyme, ou pas. Changins par exemple dispose d'une boîte à propositions, placée dans le hall central, bien visible de tous. Les formulaires ad hoc sont placés près de la boîte. Celle-ci est relevée une fois par semaine. Les demandes sont traitées en groupe de direction et un retour est fait directement à la personne. Si l'information concerne tout le personnel, une information est rédigée dans la newsletter CHANGINFOS; si elle concerne les étudiant·es, un mail est envoyé par l'assistante d'école. Le personnel est informé de l'existence de cette boîte et de sa fonction lors de son engagement par le ou la responsable RH ou le ou la supérieure·e hiérarchique, ainsi que par des rappels sporadiques. Les étudiant·es sont informé·es lors de la séance d'introduction aux études. A La Source des fiches d'améliorations sont disponibles physiquement et sur intranet. Il y a également un mur avec des pastilles contenant des propositions. Toutes les propositions sont traitées et peuvent déboucher sur des changements ou des améliorations comme l'aménagement des horaires de cours en fonction des horaires des CFF, le réaménagement d'un espace ou l'acquisition d'un four à micro-ondes par exemple. A la HE-Arc ou à l'EESP, une adresse mail permet aux étudiant·es de remonter des idées ou besoins, mais ils ne s'en servent pas beaucoup, privilégiant les autres canaux de communication, en particulier le dialogue direct. A la HEIG-VD, l'AGE (l'association générale des étudiant·es) a mis en place, en collaboration avec la Direction, des boîtes à idées afin de permettre aux étudiant·es de proposer des mesures d'améliorations.

Les initiatives qui encouragent de façon spontanée la remontée d'idées sont appréciées des étudiantes. Elles leur permettent d'agir sur des éléments concrets, tangibles, qui ont un impact direct sur la qualité de leur vie étudiante et donc sur leurs études. Il s'agit parfois de bien peu de choses, mais qui peuvent avoir un réel impact au quotidien.

Pistes à explorer:

- ➔ Implication des étudiantes dans l'élaboration des questionnaires (EEE et satisfaction) qui leur sont destinés
- ➔ Modalités de l'EEE, en particulier les retours faits aux étudiant-es
- ➔ Mesures pour faire remonter de manière spontanée les idées qui peuvent avoir un impact positif sur le quotidien des étudiantes
- ➔ Information sur le sens et la plus-value des différentes initiatives, en évitant le jargon «qualité»

### 3. Associations étudiantes

La HES-SO compte de nombreuses associations au sein de ses hautes écoles (voir liste en annexe). Elles visent en général à favoriser les échanges et l'intégration, la vie de campus et le sentiment d'appartenance à l'école. Elles défendent les intérêts des étudiant-es et facilitent les liens avec la Direction et l'administration en promouvant le dialogue au sein de l'école. In fine, elles permettent d'améliorer les conditions d'études pour les étudiant-es.

La plupart offrent des activités festives et sportives. Certaines, comme AECORHA de la HE-Arc Conservation-Restauration ou le Comité artistique de l'EHL favorisent les activités culturelles. La promotion des contacts entre les étudiant-es et le monde professionnel est particulièrement mise en avant par des associations telles que Gest'Arc de la HE-Arc Gestion, ou les Junior Entreprises d'hepia, de la HEG-GE ou de HE-Arc Gestion (Jeune Consulting avec l'Université de Neuchâtel). La HEG-FR promeut également l'innovation et l'entrepreneuriat avec son Innovation Club. A l'EHL, des étudiant-es peuvent s'investir dans des Comités d'entrepreneuriat et de responsabilité sociale.

Le soutien aux étudiant-es sur des questions concrètes occupe aussi bon nombre d'associations. Le site web de l'AEH à l'hepia par exemple propose des listes pour trouver un job ou un logement. L'association étudiante de la HEG-GE soutient les élèves dans leur parcours académique en mettant à disposition l'expérience des étudiant-es «seniors». Un soutien dans les démarches pédagogiques ou administratives est également offert par ASSIDE, l'association interfilière des étudiant-es de HESAV. Cette association apporte également un soutien financier lors de difficultés passagères. Le soutien à la mobilité internationale et l'intégration des étudiant-es étrangères sont très présents à La Sonde, l'association des étudiant-es de la HEdS-GE.

Il existe également des associations thématiques. A noter par exemple les associations Baleinev (musique), Festigeek (Lan party), Vybes (musique), les clubs de photo et de robotique, la société setevia ou le team Hydrocontest soutenus par la HEIG-VD. A l'EESP, l'association REESPIRE promeut l'écologie et participe à la transition écologique dans une perspective fondée sur les apports scientifiques qui débouchent sur des projets et un état d'esprit relatifs à la décroissance et la transition écologique; alors que Mouv'Burkina promeut l'ergothérapie au Burkina Faso. Ces associations sont souvent ouvertes aux autres membres de la communauté.

Enfin, il existe également des associations faitières comme l'association des étudiantes en travail social de la HES-SO qui défend l'égalité entre les différentes écoles, mais également les métiers et études du travail social. Ou l'association des étudiantes de la HES-SO Valais-Wallis qui défend les intérêts des étudiantes au niveau de la Direction générale de la HES-SO Valais-Wallis, mais organise aussi des évènements tels que des conférences, manifestations sportives ou autres afin de réunir des étudiantes des différentes écoles. Ou encore le Bureau des étudiantes de la HE-Arc qui vise notamment à fédérer les étudiantes entre les filières des différents domaines d'études. Ces initiatives sont très appréciées et permettent parfois l'émergence de projets entre étudiantes de différentes filières. Enfin, REH-SO, l'association faitière des étudiantes de la HES-SO a pour but de créer une identité HES-SO et de défendre les droits des étudiantes, notamment en s'engageant au sein de différents conseils et commissions de la haute école.

Certaines de ces associations sont très actives; d'autres beaucoup moins ou se cherchent encore. D'autres encore sont dormantes comme c'est actuellement le cas pour REH-SO. Les causes en sont multiples; les freins sont souvent les mêmes que pour les instances participatives. Un manque de temps d'abord et un manque de motivation des étudiantes. Nombreuses sont les associations qui peinent à recruter. Elles peinent à convaincre sur la plus-value d'un engagement, à «vendre» leurs actions. C'est parfois le charisme, l'entregent ou le leadership de son comité qui fait la différence. Quand l'engagement est faible, que seule une poignée de personnes – le comité en général – fait vivre l'association, se pose alors la question de la représentativité. Difficile aussi de rester motivée sans se sentir utile pour la communauté étudiante. Certaines associations semblent par ailleurs mieux armées que d'autres en termes d'outils ou de compétences de gestion de projets ou de communication. Dans les écoles et filières concernées, il peut aussi y avoir l'enjeu du multisite et de la langue (français-allemand). Finalement, tout est lié puisqu'une association peu active ne favorise pas le sentiment d'appartenance à la haute école, sentiment d'appartenance qui pourrait encourager les étudiantes à s'engager dans les instances participatives. Au niveau de la HES-SO, REH-SO peine tellement à trouver un sens à sa mission et à jouer son rôle faitier qu'elle est pour le moment inactive, sans présidence.

Les associations utilisent divers moyens de communication dans les écoles tels que les panneaux d'affichage, les e-mails, les rencontres directes parfois dans un lieu dédié comme un local bar, ou encore les réseaux sociaux. Ce dernier est un moyen de plus en plus utilisé et qui permet une communication et une visibilité plus importante.

Comme pour la participation dans les instances, la reconnaissance ou la valorisation de l'engagement associatif par la Direction est importante, car l'investissement et le temps qu'accordent certaines étudiantes aux associations peut être conséquent et qu'une association active l'est au bénéfice de toute la communauté. Nombreuses sont les Directions qui fournissent une attestation pour cet engagement ou même un certificat de travail (pour les membres du comité) comme aux HETS et HEdS en Valais. Il est motivant pour les étudiantes de bénéficier de cette reconnaissance à la fin de leur exercice.

Le soutien de la Direction peut aussi passer par une mise à disposition de locaux et d'équipements, par un soutien administratif, juridique, financier, en communication ou autre, par un accès facilité aux listes de distributions internes, aux informations et données. Il peut aussi passer par un accompagnement, des formations ou un coaching comme aux HETS et HEdS en Valais qui assure également la mémoire de l'association d'une cohorte d'étudiantes à l'autre. Une convention peut être signée entre l'association et l'école comme à l'hepia.

Pistes à explorer:

- Mesures de soutien des Directions aux associations (p. ex. administratif, juridique, financier, équipement et infrastructure, communication et information)
- Mesures d'accompagnement des associations (p. ex. coaching)
- Outils et formations pour les membres des comités (p. ex. community organizing, gestion de projet, finance, communication, prévention)
- Identification des compétences liées à l'engagement associatif et valorisation de celles-ci
- Modalités de reconnaissance de l'engagement associatif
- Mission, positionnement et fonctionnement de REH-SO

## IV/ Conclusion

Si la participation des étudiant·es à la gouvernance de l'institution avec voix consultative est formellement assurée à chaque «étage» de la HES-SO et si les étudiant·es élu·es apprécient que leur voix compte dans ces instances autant que celle des autres corps constitués, les freins à leur participation, comme à celle du personnel, restent nombreux. Ils touchent les aspects logistiques bien sûr, comme le manque de temps, mais surtout la question centrale du sens. Les étudiant·es ont l'impression que les objets qui sont traités dans ces instances sont loin de leurs préoccupations quotidiennes et ils peinent à voir la plus-value de ces conseils qui leur paraissent lourds et compliqués et dont ils apprécient peu le formalisme.

Les constats posés, qui concernent pour la plupart autant les étudiant·es que le personnel, permettent de dégager quelques pistes de réflexion pour améliorer le fonctionnement des instances participatives. Ils interrogent toutefois la pertinence de la multiplication des instances formelles à la HES-SO et soulèvent la question de la plus-value de la participation formelle par rapport à une forme de participation moins codifiée, plus propice à un engagement étudiant.

Les étudiant·es, comme le personnel bien entendu, ont leur mot à dire sur la qualité des missions académiques, en particulier l'enseignement, et sur le fonctionnement de leur haute école. Comme pour les instances participatives cependant, il est important que leur contribution soit suivie d'effet, au minimum d'un retour d'information. Ici aussi, leur implication sera d'autant plus importante si elle est porteuse de sens et leur permet d'agir directement sur la qualité de leur vie étudiante et donc sur leurs études.

La question du retour dans le cadre de l'EEE devra faire l'objet d'une attention particulière, comme le soulignent les expert·es de l'accréditation institutionnelle dans leur rapport de janvier 2019.

Les associations étudiantes, diverses et variées à la HES-SO, sont fondamentales pour le bon fonctionnement d'une haute école. Elles permettent de faire un lien avec la Direction pour les questions qui ne relèvent pas des instances participatives, renforcent le sentiment d'appartenance au bénéfice de tous et contribuent à l'amélioration des conditions d'études des étudiant·es. Elles jouent d'autant mieux leur rôle si elles sont soutenues de manière adéquate par les Directions.

Les expert·es de l'accréditation institutionnelle soulignent l'importance de mettre en place les conditions-cadres pour encourager, là où c'est encore nécessaire, les associations locales à s'établir et à se maintenir dans la durée. Il convient également de repenser totalement la mission et le mode de fonctionnement de REH-SO, l'association faîtière des étudiant·es de la HES-SO.

Si les instances participatives, constituées d'élus qui représentent de façon légitime leur corps d'appartenance, restent des partenaires privilégiés dans le dialogue avec les Directions, les associations étudiantes permettent également de prendre en compte les avis et besoins des étudiantes dans le développement de la haute école. L'engagement dans les associations étudiantes ou comme délégués de classes peut aussi constituer une première étape dans une démarche d'engagement de type institutionnel.

Pour s'engager, les étudiantes ont besoin d'une institution qui s'engage avec des actions concrètes en faveur de cet engagement. Les constats et pistes de réflexion esquissées dans le présent rapport, qui pourront être enrichies dans le cadre du dialogue institutionnel, doivent permettre à la HES-SO de poursuivre ses efforts en matière de participation et d'engagement des étudiantes, comme des autres groupes représentatifs de la haute école.

## VII/ Postface: le regard de l'UNES sur les réflexions de la HES-SO

L'UNES (Union des Étudiantes de Suisse) constitue la faîtière des associations étudiantes en Suisse. Elle a pour mission de représenter l'ensemble des étudiantes de Suisse auprès des instances institutionnelles et politiques, tant au niveau cantonal, que fédéral et même international par l'intermédiaire de l'ESU (European Students' Union), ainsi qu'auprès d'autres organes et associations helvétiques. Différentes associations étudiantes suisses sont membres de l'UNES: actuellement, elles sont au nombre de neuf, et celles-ci représentent des universités, des Écoles Polytechniques Fédérales (EPF) et des Hautes Écoles Spécialisées (HES). Toutefois, la vocation de l'UNES est de représenter toutes les associations étudiantes du pays.

Dans l'état actuel, seules deux HES suisses sont représentées dans l'UNES: la Haute-École Spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW) et la Haute-École Spécialisée bernoise (BFH). Un des chantiers actuels de l'UNES consiste à tenter d'intégrer d'autres HES dans son réseau. Par ailleurs, un groupe de travail constitué des associations étudiantes des HES de Suisse alémanique est actuellement mis sur pied sous l'égide de l'UNES: l'objectif est de faciliter les discussions entre ces différentes associations dans le but d'accroître leur représentation au niveau national.

L'UNES salue l'effort réalisé par le Rectorat de la HES-SO dans sa démarche de recherche d'une meilleure implication des étudiantes. En effet, l'engagement étudiant est fondamental pour le bon fonctionnement de la Haute école, ainsi que pour l'élaboration de programmes de qualité et pour l'épanouissement des étudiantes dans leurs études, et dans la société en général. Toutefois, les objectifs de participation des étudiantes sont encore loin d'être atteints, et l'UNES encourage le Rectorat à redoubler d'efforts pour y parvenir.

L'un des objectifs qui doit rester en ligne de mire consiste à assurer la pérennité de l'association faîtière du réseau HES-SO (en l'occurrence, l'association REH-SO). Cette dernière devrait pouvoir représenter et fédérer les différentes associations locales des écoles du réseau, et également assurer l'intermédiaire avec une représentation nationale par le biais de l'UNES. Plusieurs leviers sont à disposition pour assurer cette pérennité: les questions de financement de cette faîtière, de mise à disposition de locaux et de reconnaissance de l'engagement des étudiantes y sont centrales. L'UNES tient par ailleurs à souligner que de bons modèles de fonctionnement existent à la FHNW et à la BFH: elle suggère ainsi au Rectorat de s'inspirer des bonnes pratiques des autres HES suisses en la matière.



Étant donnée la relative jeunesse de l'institution, et l'actuel état de la participation étudiante dans la HES-SO, deux thématiques semblent être à creuser dans un premier temps. En effet, les étudiantes auront probablement un intérêt prépondérant à s'engager pour les plans d'études (cursus de formation) et pour le quotidien des étudiantes. Ces thématiques pourraient être traitées au niveau des associations locales.

Par exemple, des séances de discussion avec les enseignantes autour des enseignements, de leur déroulement (charge de travail, format du cours...) et de leur pertinence dans le cursus (acquis de formation, création de nouveaux enseignements...) pourraient être organisées avec des étudiantes «déléguées» élues. Si les discussions mènent à des actions concrètes (changements de plan d'étude, adaptation des enseignements...), il est fort probable que les étudiantes auront une motivation supplémentaire pour s'engager à d'autres échelons.

D'autre part, l'UNES recommande au Rectorat de poursuivre ses réflexions dans le sens de la reconnaissance de l'engagement associatif. En effet, il semble que si des mesures de reconnaissance de cet engagement sont prises (par exemple: rétribution financière ou sous forme de «crédits ECTS»), le tissu associatif aura tendance à se développer, ce qui aura sans aucun doute un effet positif sur la participation étudiante dans la HES-SO.

Enfin, l'UNES réaffirme ses encouragements envers le Rectorat à poursuivre ses efforts dans le sens d'un engagement des étudiantes afin qu'ils puissent s'épanouir dans leurs études, et dans la société en général. Les effets profiteront à toute la communauté de la HES-SO.

L'UNES reste bien entendu à disposition pour apporter du soutien là où cela sera nécessaire.

[info@vss-unes.ch](mailto:info@vss-unes.ch)

## Références et lectures utiles

Bergan, S. (2015), «Democratic culture, education, and student engagement». In: Klemencic et al. (eds.) *Student engagement in Europe: society, higher education and student governance*, Council of Europe, Higher Education Series No 20.

Bologna Process (2001), *Towards the European Higher Education Area*, Communiqué of the meeting of European Ministers in charge of Higher Education in Prague on May 19<sup>th</sup> 2001. Voir: <http://www.ehea.info/cid100256/ministerial-conference-prague-2001.html>.

Brand, S., Bartholomew, P., Chapman, P., and Millard, L, (2013), Students as Partners: a Three Layered Approach for Enhancement. In: Dunne. E., Owen. D, (eds.) *The Student Engagement Handbook: practice in higher education*. London: Emerald.

Bunce L., A. Baird and S. E. Jones (2016), The student-as-consumer approach in higher education and its effects on academic performance, *Studies in Higher Education*.

Carini, R. M., Kuh G. D., and S. P. Klein (2006), Student engagement and student learning: testing the linkages, *Research in Higher Education*, Vol. 47, No 1, pp. 1-32.

European Students' Union (2011), *No Student Left Out. The do's and don'ts of student participation in higher education decision making*. Voir: <https://www.esu-online.org/?publication=no-student-left-out-handbook-higher-education-decision-making>

Fallows S. and C. Steven (2000), Building employability skills into the higher education curriculum: a university-wide initiative, *Education + Training*, Vol. 42, No 2, pp. 75-83.

Higher Education Authority (2016), *Enhancing Student Engagement in Decision Making*, Report of the Working Group on Student Engagement in Irish Higher Education. Voir: <http://www.iaa.ie/wp-content/uploads/2016/04/HEA-IRC-Student-Engagement-Report-Apr2016.pdf>

Irish Survey of Student Engagement (ISSE) Report 2015. Voir: <http://studentsurvey.ie/survey-results/>

Kahu E: (2013), Framing student engagement in higher education, *Studies in Higher Education*, Vol. 38, No 5, pp. 758-73.

Klemencic, M., S. Bergan and R. Primožic (eds.) (2015), *Student engagement in Europe: society, higher education and student governance*, Council of Europe, Higher Education Series No 20.

Sparqs (2013), *Student engagement framework for Scotland*, voir: <https://www.sparqs.ac.uk/upfiles/SEFScotland.pdf>

The Student Engagement Partnership (2014), *The Principles of Student Engagement*, The Student Engagement Conversation. Voir: <https://can.jiscinvolve.org/wp/files/2014/12/The-Principles-of-Student-Engagement.pdf>

The Student Engagement Partnership (2017), Evaluating student engagement activity. Voir: <http://tsep.org.uk/wp-content/uploads/2017/06/Student-Engagement-Evaluation-Framework-and-Report.pdf>

Thomas, L. (2012), *Building student engagement and belonging in higher education at a time of change*, London: Paul Hamlyn Foundation.

Trowler, V. (2010), *Student Engagement Literature Review*. York: The Higher Education Academy.

Trowler, V. and P. Trowler (2011) *Student engagement toolkit for leaders*, Leadership foundation for higher education and Higher Education Research and Evaluation.

Union des étudiant·es de Suisse (2015), *Standards de la participation estudiantine dans les hautes écoles spécialisées*. Voir: [https://www.vss-unes.ch/wp-content/uploads/2014/12/RZ\\_FH\\_Publikation\\_Web.pdf](https://www.vss-unes.ch/wp-content/uploads/2014/12/RZ_FH_Publikation_Web.pdf)

## Annexe: les associations étudiantes (état automne 2018)

REH-SO Réunion des étudiants de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale  
[rehsos@hes-so.ch](mailto:rehsos@hes-so.ch)

HES-SO Master  
[Collectif des étudiantes du Master en Travail social  
collectifdestudiant-e-sma-ts@hes-so365.ch](mailto:collectifdestudiant-e-sma-ts@hes-so365.ch)

### HE-Arc

Association des étudiants AE-ARC  
[he-arc.associationdesetudiants@he-arc.ch](mailto:he-arc.associationdesetudiants@he-arc.ch)

Bureau des étudiants HE-Arc  
<https://bde-arc.ch/>

AECORHA Association des étudiants en Conservation-Restauration de la Haute Ecole Arc  
[aecorha@gmail.com](mailto:aecorha@gmail.com)  
[www.aecorha.wordpress.com](http://www.aecorha.wordpress.com)

HEG Arc  
<https://www.he-arc.ch/gestion/associations>

Gest'Arc: Association des étudiants de la Haute école de gestion Arc  
[he-arc.gestarc@he-arc.ch](mailto:he-arc.gestarc@he-arc.ch)

HE-Arc Santé: ADN2  
[he-arc.adn@he-arc.ch](mailto:he-arc.adn@he-arc.ch)

### HES-SO Fribourg

Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg – HEIA-FR  
Association des étudiants de la HEIA-FR  
[ass-etu-eiafr@hefr.ch](mailto:ass-etu-eiafr@hefr.ch)  
<https://www.heia-fr.ch/fr/etudiant/associations/ass-estudiantine>

Haute Ecole de gestion de Fribourg – HEG-FR  
Management Student Opportunities - MSO - HEG-FR/HSW-FR  
[mso@hefr.ch](mailto:mso@hefr.ch)  
<http://www.heg-fr.ch/FR/Formation/Associations/Pages/MSO.aspx>

Innovation club:  
<http://www.heg-fr.ch/FR/Formation/Associations/Pages/Innovation-Club.aspx>

Haute école de travail social Fribourg – HETS-FR  
Association des étudiantes de la haute école fribourgeoise de travail social  
[comite-etu-ts@hefr.ch](mailto:comite-etu-ts@hefr.ch)

[http://www.hets-fr.ch/fr/accueil/assoc\\_etud](http://www.hets-fr.ch/fr/accueil/assoc_etud)

Haute école de santé Fribourg – HEdS-FR  
Collège des étudiantes de la HEdS-FR/Studierendenrat der HEdS-FR  
[college-etudiants-heds@hefr.ch](mailto:college-etudiants-heds@hefr.ch)

### **HES-SO Genève**

Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève – hepia  
Association des étudiants d'hepia (AEH)  
[ae.hepia@hesge.ch](mailto:ae.hepia@hesge.ch)  
[www.ae-hepia.ch](http://www.ae-hepia.ch)

Junior Entreprise:

<https://www.jehepia.ch/>  
<https://www.hesge.ch/hepia/services/junior-entreprise-hepia>

Haute école de gestion de Genève – HEG-GE  
Associations des étudiants de la HEG (AE-HEG)  
[ae-hegge@hesge.ch](mailto:ae-hegge@hesge.ch)  
[www.aeheg.ch](http://www.aeheg.ch)

Junior Entreprise:

<http://jeheg.ch/>  
<https://www.hesge.ch/heg/etudier-heg/junior-entreprise>

Haute école d'art et de design – HEAD – Genève  
Association Foehn  
[foehn.head@gmail.com](mailto:foehn.head@gmail.com)

Haute école de musique de Genève – HEM-Genève  
Association d'étudiants de la HEM-Genève  
[adec.hem@hesge.ch](mailto:adec.hem@hesge.ch)  
<https://www.hesge.ch/hem/en/school/students-information>

Haute école de travail social Genève – HETS-GE  
ADES - Association des étudiants de la HETS-GE  
[assoc-etudiants.hets@hesge.ch](mailto:assoc-etudiants.hets@hesge.ch)  
<https://www.hesge.ch/hets/etudier-hets/association-etudiant-e-s-ades>

Haute école de santé Genève – HEdS-GE  
Association des étudiants de la Haute école de santé La Sonde  
[ae.heds@hesge.ch](mailto:ae.heds@hesge.ch)  
<https://www.hesge.ch/heds/formation-base/bachelor/vie-campus/associations>  
<http://aeheds.wixsite.com/lasonde>

### **HES-SO Valais/Wallis**

Association des étudiants de la HES-SO Valais/Wallis  
[aehevs@hevs.ch](mailto:aehevs@hevs.ch)  
<https://www.hevs.ch/fr/mini-sites/ae-hevs/aehevs/pages-minisites/association-faitiere-des-etudiant-e-s-6942>

Association des étudiants de la Haute Ecole de Santé – HEdS-VS  
[aehevs.heds@hevs.ch](mailto:aehevs.heds@hevs.ch)  
[www.hevs.ch/fr/mini-sites/ae-hevs/ae-sante](http://www.hevs.ch/fr/mini-sites/ae-hevs/ae-sante)

Association des étudiants de la Haute Ecole de Gestion – HEG-VS  
[aehevs.heg@hevs.ch](mailto:aehevs.heg@hevs.ch)

Association des étudiants de la Haute Ecole d'Ingénierie – HEI-VS  
[aehevs.hei@hevs.ch](mailto:aehevs.hei@hevs.ch)

Associations des étudiants de la Haute Ecole de Travail Social – HETS-VS  
[aehevs.hets@hevs.ch](mailto:aehevs.hets@hevs.ch)  
<https://www.hevs.ch/fr/mini-sites/ae-hevs/ae-travail-social/>

### **Hautes écoles vaudoises**

Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud – HEIG-VD  
Association générale des étudiants de la HEIG-VD (AGE-HEIG-VD)  
[age@heig-vd.ch](mailto:age@heig-vd.ch)  
<https://heig-vd.ch/campus/vie-sur-le-campus/associations>

Haute Ecole de Santé Vaud – HESAV  
Association interfilière des étudiants de HESAV (ASSIDE)  
[asside@hesav.ch](mailto:asside@hesav.ch)  
[www.asside.ch](http://www.asside.ch)

Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne – HETS&Sa  
L'association des étudiants de l'EESpace libre  
[eespacelibre@eesp.ch](mailto:eespacelibre@eesp.ch)  
[www.eespacelibre.ch](http://www.eespacelibre.ch)

REESPIRE  
<https://www.eesp.ch/campus/reespire/?L=134>

Institut et Haute Ecole de la Santé La Source  
Association des étudiants de La Source (ADES)  
[ades@etu.ecolelasource.ch](mailto:ades@etu.ecolelasource.ch)  
<https://www.ecolelasource.ch/campus/association-des-etudiants-ades/>  
<http://253514.web12.swisscenter.com/devenir-etudiant/association-des-etudiants.html>

Haute Ecole de Musique de Lausanne – HEMU  
Association des étudiants (ADE)  
[ade@hemu.ch](mailto:ade@hemu.ch)

### **Hautes écoles conventionnées**

Ecole hôtelière de Lausanne – EHL  
<https://www.ehl.edu/fr/vie-etudiante/lifestyle>